



« walk to school » – deux semaines d'action passionnantes

Informations pour les parents

Chers parents,

La classe de votre enfant participe à l'action « walk to school » de l'ATE Association transports et environnement.

Durant deux semaines, votre enfant accumule des points pour les trajets scolaires qu'il effectue à pied ou à vélo (en accord avec l'enseignant-e). En tant que parent, vous pouvez encourager votre enfant à participer et à effectuer le trajet scolaire de manière autonome.

De plus en plus de parents conduisent leur enfant à l'école en voiture pour des motifs de sécurité. Mais c'est le contraire qui se produit : les manœuvres des voitures aux abords de l'école mettent en danger les autres enfants. De plus, le risque d'accident pendant les loisirs est plus élevé pour les enfants véhiculés qui ne peuvent pas acquérir suffisamment de compétences en matière de circulation.

Lieu de socialisation et de découvertes, le chemin de l'école constitue une étape importante pour le développement de votre enfant :

- C'est en forgeant qu'on devient forgeron, également en matière de circulation. Les enfants qui apprennent tôt à faire face aux défis de la circulation routière gagnent en sécurité. Le trajet scolaire offre l'opportunité de s'entraîner progressivement pour développer les réflexes adéquats en matière de circulation – main dans la main avec les parents et/ou avec des amis.
- Les enfants veulent grandir, aussi intérieurement. Sur le chemin de l'école, ils vivent des expériences formatrices fondamentales. Ils entretiennent des amitiés et résolvent des conflits. Ils découvrent leur environnement et un bout de liberté. Ils apprennent l'autonomie et la responsabilité personnelle. En bref : le trajet scolaire est une aventure qui mène les enfants plus loin que « juste » à l'école.
- L'activité physique est saine. Les enfants qui bougent beaucoup sont plus performants et peuvent mieux se concentrer à l'école. L'exercice et l'air frais préviennent les problèmes de santé et sont importants pour le développement physique.

Si votre enfant effectue pour la première fois seul le trajet scolaire à pied, nous vous recommandons de l'accompagner et de parcourir le trajet avec lui. Découvrez les 10 conseils pour le trajet scolaire sur notre site web : www.chemindelecole.ch#conseils.

Pour les trajets scolaires difficiles ou pour les enfants très jeunes ayant peu d'expérience de la circulation, il est recommandé de mettre en place un Pedibus, le « bus scolaire à pied ». Les parents intéressés se

Avec le soutien du



regroupent et accompagnent les enfants à tour de rôle à l'école. Nous sommes heureux de vous aider à mettre en place une ligne de Pedibus (www.pedibus.ch/fr).

Si le trajet scolaire est trop long, trop pénible ou présente des dangers inacceptables, les cantons et les communes doivent y remédier. L'ATE propose volontiers aux communes une évaluation des chemins scolaires et l'élaboration d'un plan de mobilité scolaire. Si plusieurs parents d'une commune nous contactent à ce sujet à l'adresse chemindelecole@ate.ch, notre offre paraîtra plus intéressante à l'administration communale.

Pour plus d'informations sur les semaines d'action « walk to school », consultez : www.ate.ch/walktoschool.

Pour toute question, nous sommes à votre disposition par e-mail à chemindelecole@ate.ch ou par téléphone au 031 328 58 58. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la mise en place de « walk to school » et vous remercions chaleureusement pour votre soutien.

Cordialement,



Mirjam Kopp

Responsable de projets Sécurité sur le chemin de l'école

Avec le soutien du

